



| Sujétion CD67   | Montant mensuel brut | Sujétion CD68   | Montant mensuel brut | REVENDEICATIONS FO  |
|---|----------------------|---|----------------------|---|
| Chef d'établissement  | 80 €                 | Chef d'établissement et adjoint   | 40 €                 | 80 euros. Alignement par le haut  |
| Assistant de prévention   | 60 €                 | Assistant de prévention   | 40 €                 | 60 euros. Alignement par le haut  |
| Membre d'une équipe de remplacement (les agents membres des équipes de titulaires remplaçants dans les collèges et les SMS, les assistants sociaux « volants ») | 30 €                 | Titulaires remplaçants dans les collèges, agents de remplacement équipes administrative (secrétaires) et médico-sociale (assistants sociaux, puéricultrices), agents d'exploitation de remplacement | 40 €                 | Revalorisation : 60 euros pour tout le monde sur la base de ce qui existait pour les assistant sociaux et QR dans le 68   |
| Remplacement d'un collègue absent   | 150 €                | néant   |                      | Revalorisation : 150 euros pour 15 jours et 300 euros pour les 30 jours. Dispositif dissuasif pour pas pérenniser   |
| Adjoint au responsable de restauration  | 20 €                 | néant   |                      | Suppression de la sujétion remplacée par la création d'un RI spécifique d'adjoint au responsable de restauration équivalent au second de cuisine dans le Haut-Rhin. |
| Responsable de restauration dans un établissement télé restauré (liaison chaude)  | 15 €                 | néant   |                      | Revalorisation : 30 euros   |
| Responsable de restauration dans un établissement télé restauré (liaison froide)  | 20 €                 | néant   |                      | Revalorisation : 30 euros   |
| Travail posté et Travail en soirée pour les pilotes de bacs   | 70 €                 | néant   |                      | Suppression de la sujétion application ISH. : forfait cycle posté du matin : 60 euros. Après-midi 30 euros  |
| Patentes (niveau 4) nécessaires à la navigation des bacs sur le Rhin  | 120 €                | néant   |                      | 120 euros   |
| Nuit programmée (pour les agents des routes)  | 130€/nuit            | néant   |                      | Maintenir 130 euros/nuit. Plus création de 2 autres sujétions : forfait cycle posté du matin : 60 euros. Après-midi 30 euros  |
| Travail de dimanche et jour férié au Vaisseau (intégré dans le cycle de travail)  | 70€/jour             | néant   |                      | A généraliser à tous les services culturels (HK, médiathèque,...)   |
| Intervention de samedi, dimanche et jour férié au Laboratoire départemental d'analyses  | 35€/intervention     | néant   |                      | Suppression de la sujétions et application des astreintes et des heures supplémentaires.  |

|  |             |  |                   |  |
|--|-------------|--|-------------------|--|
| Formateur interne  | 8,50€/heure | Formateur interne  | 100 €/jour        | 100 euros / jour et par formateur  |
|  |             | Intervention exclusive sur le réseau routier 2X2 voies   | 100 €             | Demande de réévaluation à 250 euros pour se rapprocher de la DIREST. Monsieur MUNCK était favorable à la hausse suite enquête accident flèche lumineuse de rabattement.                                    |
|  |             | Surveillance du réseau routier (RI des ATR et personnel COCR)  | 70 €              | 70 euros   |
| Nouveau libellé absence accès cantine. Laisser le choix à l'agent de prendre le tickets resto. TR 60 pourcent collectivité et agent à 40. Agmentation des montants de 20% si par TR employeur passe à 60 %   |             | Disponibilité pendant l'heure méridienne dans les collèges :<br>Niveau 1 de 1 à 20 jours/an<br>Niveau 2 de 21 à 55 jours/an<br>Niveau 3 au-delà de 55 jours/an | 81 €              | nouveau libellé absence accès cantine. Laisser le choix à l'agent de prendre le tickets resto. TR 60 pourcent collectivité et agent à 40. Agmentation des montants de 20% si par TR employeur passe à 60 % |
|  |             |  | 243 €             |  |
|  |             |  | 918 €             |  |
|  |             | Tuteurs de personnes en situation de reclassement professionnel<br>Tuteurs de stagiaires (soumis à un stage de plus de 8 sem. gratifié),                       | 40 €              | 40 euros   |
|  |             |  | 40 €              | 40 euros   |
|  |             | Régisseurs d'avance et de recettes   | 10€ (120€ annuel) | Revalorisation : 20 euros  |
| <u>Sujétions habillage / déshabillage</u>  |             |  |                   | 8 euros par jour et par agent.   |
| Sujétions auditeur interne : Cerification ISO 9001-Management de la qualité - Obligation de la norme :<br>Aujourd'hui on compte 10 d'auditeurs interne (3 responsables d'audits , une fiche de fonction est rattacher à leur fiche de poste.<br>La réalisation d'un audit<br><br>2 jours de travail (auditeur confirmé), 3 pour les nouveaux auditeurs en moyenne comme suit :<br>§ Étude des documents du périmètre de certification, réalisation du plan d'audit, plus invitation<br>§ Visite sur site à la rencontre des agents : réunion d'ouverture, et de fermeture (1 journée )<br>§ réalisation du rapport d'audit (1/2 journée) |             |  |                   | 100 euros / jour et par auditeur   |

**FO**